

Maître d'ouvrage: **CORREZE**

# NESPOULS

## Plan Local d'Urbanisme

### Modification simplifiée n°3 du PLU

Echelle : 1/5000 Phase : 2 Plan : Nord

Ind	Date	Observations / Modifications	Dess	Verif
1	20/04/2022	Zonage		VMA

N° de dossier : XXXX

- PLU NESPOULS**  
Règlement graphique
- Zone Ua : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant au centre ancien du bourg de Nespouls et aux parties anciennes des villages
  - Zone Ub : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant aux secteurs d'urbanisation récente
  - Zone Ue : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant aux secteurs d'équipements existants
  - Zone Ux : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant aux secteurs d'activités existantes
  - Zone Uxa : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant à l'emprise de l'aéroport
  - Zone Uxc : secteur urbanisé déjà équipé, correspondant à l'emprise de carrières en cours d'exploitation
  - Zone AU : secteur non urbanisé, suffisamment équipé dans sa périphérie immédiate à destination d'habitations et d'activités compatibles avec cette vocation
  - Zone AUx : secteur non urbanisé, suffisamment équipé dans sa périphérie immédiate à destination d'activités
  - Zone A : secteur agricole
  - Zone Ap : secteur agricole protégé
  - Zone N : secteur naturel
  - Zone N1 : secteur naturel correspondant à des noyaux bâtis pouvant contenir des bâtiments agricoles existants susceptibles d'évoluer et d'accueillir de nouvelles constructions.
  - Zone N2 : secteur naturel correspondant à des noyaux bâtis anciens pouvant contenir des bâtiments agricoles existants, dans lesquels les constructions peuvent évoluer et s'accompagner d'annexes
  - Zone Nc : secteur naturel correspondant à une ancienne carrière
  - Zone Np : secteur naturel protégé correspondant aux espaces naturels les plus protégés pour leur qualité paysagère ou patrimoniale
  - Zone Npz : secteur naturel protégé correspondant à des secteurs protégés pour leur intérêt écologique, faunistique ou floristique

